

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Le 6 octobre 2016, à 18h00, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 3 octobre 2016.

Etaient Présents : Mmes DURAND – NEVISSAS - BARTH – CHAMPION  
MM GARDANT - CERVINO

Absent : Mme BRIEND  
MM VINCENT - GARGIULO

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

-----

## **Délibération pour la création d'un emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe au vue du changement de grade de la secrétaire de Mairie**

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que considérant que Madame Virginie DOMISE bénéficie d'un avancement de grade, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 28 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi

La proposition du Maire est mise aux voix

Le Conseil Municipal,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
- Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour les catégories C des fonctionnaires territoriaux,
- Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Ouï l'exposé de Madame la Maire, après en avoir délibéré,

## **DECIDE**

- 1- d'accéder à la proposition de Madame la Maire,
- 2- de créer à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2016 un emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, échelle 4 de rémunération, de 28 heures hebdomadaires,
- 3- l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratif territoriaux,
- 4- de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- 5- les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget de la commune.

## **Délibération pour une subvention exceptionnelle à l'association « Les Frigoules » pour l'achat du réfrigérateur**

La Maire informe le Conseil Municipal que l'association « Les Frigoules » a sollicité la municipalité pour participer à l'achat d'un réfrigérateur afin de remplacer l'ancien qui se trouve dans la salle « Papillon ».

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,  
D'attribuer :

300 € au Club « Les Frigoules » pour la participation à l'achat d'un réfrigérateur qui est utile à l'ensemble de la population.

## **L'Enclos : Préparation de la résidence d'automne de l'association « Bivouac ». Validation du calendrier**

Le planning de la résidence du 17 au 30 octobre 2016 étant arrêté par l'association « Bivouac », il est présenté aux élus. Ceux-ci s'organisent pour être présents sur les moments importants.

## **Point sur l'état d'avancement du site internet**

L'architecture du site internet est terminée. Vincent CERVINO et Sébastien GARGIULO ont été formés pour alimenter le site internet de la Mairie. Mr COSTA Didier doit prendre contact avec la secrétaire Virginie DOMISE pour sa formation. Le site internet devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année même si l'ensemble des rubriques n'est pas finalisées.

## **Information sur le changement d'assureur de la commune**

Après comparaison d'assurance, la Maïf reste moins cher. Elle offre en plus un contrat mission pour les élus qu'il n'y avait pas chez Groupama. La différence de coût est d'environ 700€. Le contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> février 2017.

## **Projet voirie : Réfection parking « salle Papillon » avec le solde de l'enveloppe de la communauté de commune du Vinobre**

L'enveloppe restante de la communauté de communes du Vinobre est d'environ 20000€, elle est à utiliser avant le 15 octobre 2016. La commune a décidé de les utiliser pour la réfection du parking de la salle Papillon (problème de stagnation d'eau) et pour la réfection de l'impasse du pont où la chaussée est particulièrement déformés.

## **Sirène SIAP (Sirène Inondation Appel Population). Obligation d'équipement**

La commune est dans l'obligation de s'équiper d'une sirène SIAP (Sirène Inondation Appel Population), à installer sur un lieu public. Le coût de cette installation est entre 300€ et 400€ (abonnement et entretien), si ce lieu est équipé du 380. Une étude des lieux est envisagée et un nouveau contact sera pris avec la préfecture.

## **DIVERS**

- Accessibilité Mairie : L'interphone de la Mairie va être remis en service
- Rendez-vous entre Ardèche Habitat et les habitants de l'Enclos le jeudi 13 octobre à 16h30
- Le téléthon aura lieu le 3 décembre 2016
- Le Noël des enfants aura lieu le 17 décembre 2016
- 

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

DURAND Marie-Christine

NEVISSAS Marlène

GARDANT Jean-Jacques

BARTH Marie-Jeanne

VINCENT Pascal

CERVINO Vincent

CHAMPION Louise

BRIEND Gaëlle

GARGIULO Sébastien